



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 18 juillet 2022

début : 16h00

Présidence :	M. Patrice Guenat, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, vice-syndique et Mme Muriel Preti MM. Patrick Emery, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

Demande de soutien

de soutenir financièrement le Camp musical de la Région de Lavaux qui aura lieu aux Mosses du 13 au 20 août 2022.

UCV / Visite des Districts 2022

d'inscrire Mme Muriel Preti et MM. Patrice Guenat et Patrick Emery à la visite du District de Lavaux-Oron prévue le 25 août 2022 à Savigny.

ACI / Remise d'impôt

de préavis négativement à la demande de remise d'impôts et de l'intérêt de retard reçue pour un habitant de Mézières.

Parking de l'Épinette

de confirmer le devis de BO Plastiline SA pour la réfection du marquage du parking de l'Épinette à Mézières.

Demande de fouille

que dans le cadre du raccordement de l'installation solaire photovoltaïque de M. Aurélien Jordan de Carrouge, qu'une fouille est autorisée sur 5m à la Louchyre, selon plan remis.

Ordonnances pénales

de délivrer deux ordonnances pénales pour dépôt de sacs poubelles noirs dans les moloks communaux.

POCAMA

de valider les demandes Pocama :

N°1853608 de la Société du Jumelage Carrouge-Carrouges (F) pour la fête nationale du 1er août de la Commune et le cross des 2 ponts à Carrouge;

N°1873021 brunch du 1er août à la Ferme du Nord à Ferlens de 9h à 14h ;

N°1874248 Paroisse du Jorat pour le brunch-repas à l'occasion de la fête nationale le 1er août 2022 ;

N°1870748 et 1870743 Société de jeunesse de Corcelles-le-Jorat pour le Tir FVJC qui aura lieu au stand de tir Les Maraîches (1870748) et au stand de tir de Mézières (1870743) du 31 août au 11 septembre 2022;

N°1873261 inauguration du Collège Gustave Roud à Carrouge le samedi 1er octobre 2022 de 8h à 17h.

Appareil automatique à Mézières

d'autoriser l'installation d'un appareil automatique pour distribuer de la viande et des produits à base de viande issus de la production de deux agriculteurs. Le gérant du M-Partenaire et M. Haenni de la boucherie ont déjà accepté cette installation.

CAMAC 214968 / Deray

de transmettre le dossier à la Camac : remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau. Cette demande est dispensée d'enquête publique.

CAMAC 214593 / Freiburghaus et Sanmarcelino

de transmettre le dossier à la Camac : remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur avec sonde géothermique. Cette demande est dispensée d'enquête publique.

CAMAC 215171 / Emery

de transmettre le dossier à la Camac : remplacement du chauffage par une pompe à chaleur air/eau. Cette demande est dispensée d'enquête publique.

Parcelle N°4449

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 5 m2 de panneaux solaires thermiques.

Parcelle N°4061

d'autoriser et de publier pendant 20 jours la demande d'abattage d'un sapin qui est malade. Sans remarque ou opposition à l'issue du délai, une autorisation d'abattage sera sans autre délivrée.

Collège Gustave Roud

d'autoriser le comité de direction de l'ASIJ a construire un couvert en verre devant l'entrée de la salle de gym, rez-inférieur du Collège.

Acheteur d'objets en or, argent et pièces d'horlogerie

d'autoriser exceptionnellement M. Gerzner à installer son atelier mobile sur le parking du Temple de Mézières le 27 juillet 2022 de 10h à 15h, vu que son tout-ménage a déjà été distribué à la population. Il lui est demandé pour une prochaine fois de respecter la procédure en demandant préalablement une autorisation.

Festivités du 1^{er} août

que s'il n'y a pas de fortes précipitations ces prochains jours, il n'y aura pas de feu, et les fusées et autres pétards seront interdits. Agender au lundi 25 juillet 2022, pour décider formellement de l'annulation du feu et de l'envoi d'un tout-ménage à la population.

Réseau APERO / Autorisation d'accueil familial de jour

tenant compte du rapport de la coordinatrice du réseau APERO, de délivrer une autorisation d'accueil familial de jour d'une validité de 5 ans à Mme Nicole Bühlmann de Mézières.

Administration communale

de confirmer le devis de l'entreprise Remund & Ethenoz pour la fourniture et pose de 10 moustiquaires enroulables dans les bureaux de l'administration communale à Carrouge.

Collège de Ferlens / Nouvel appartement

d'accepter le dossier d'un habitant de Ferlens qui souhaite louer le nouvel appartement créé dans le Collège, dès le 1^{er} septembre 2022.

Ecopoints mobiles

de signer la confirmation de commande de Villiger Entsorgungssysteme AG pour deux écopoints mobiles qui seront installés à Carrouge et Ferlens.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  La Secrétaire 

Patrice Guenat  Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 8 août 2022